



CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD

conseil.communal@levaud.ch

Election des suppléants au Conseil communal du 03 mars 2024 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seules 10 candidatures ont été déposées dans les délais légaux,
- que les candidatures déposées sont conformes aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que 12 sièges sont à pourvoir,
- qu'il y a moins de candidats que de sièges à pourvoir,

PROCLAMME

1. ROTZETA Pierre-Alain
2. EGGER Séverine
3. COMTE Aliénor
4. TSCHIRREN Yves-Alain
5. BENSALD Sami
6. HUMBERT François-Lionel
7. ENZLER Karen
8. JACQUES Frédéric
9. GAILLARD Blaise
10. CRETEGNY Edgar

élus tacitement suppléants du Conseil communal pour la fin de la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 21.12.2023 de la Préfecture du District de Nyon, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 03 mars 2024.

Pour le Bureau électoral

Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire

Le Vaud, le 22 janvier 2024